

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Octobre 2024

Membres du Conseil Municipal présents :

M. Philippe PETIT

Mme Marie-Christine MISSIAEN

M. Jean-Marie THIBAUT

M. Michel MARCHAND

M. Bernard ROBIDA

Mme Sophie PIOLE

M. Cédric CAGNARD

M. Bernard MICHALAK

M. Gérard MOERMAN

Mme Céline COLLET

Mme Yvette CARTON

M. Louis GUERRA

M. Bruno DESANDERE

Mme Anne CALVARIN-POTTIER

Excusés :

Mme Marie-Laure DELATTRE

M. Frédéric DOMON

Mme Nicole DUMONT

Absent :

M. Michel THIEFAINE

Secrétariat : M. Philippe PETIT

Mme Emilie CHAPOUX

Auditeurs :

Mme Elisabeth DECOCK.

Mme Josette CUVILLIER

M. Michel GRATENOIS

M. Francis WAQUET

M. Jacques LEROY

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 08 octobre 2024 dans la salle des fêtes. Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance de travail à 19<sup>h</sup>30 et rappelle l'ordre du jour.

La convocation a été envoyée par mail le 01 octobre 2024 aux membres du conseil ainsi qu'au Courrier Picard sans parution.

Mme le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour, la validation du PV du 25 Juin 2024 (envoyé par mail le 01 Aout 2024).

La demande est acceptée à l'unanimité

### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

#### 1. DÉLÉGATION DE VOTE :

Mme Nicole DUMONT donne pouvoir à M. Louis GUERRA

Mme Marie-Laure DELATTRE donne pouvoir à Mme Marie-Christine MISSIAEN

#### 2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Philippe PETIT est désigné.

#### 3. RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION D'AMIENS MÉTROPOLÉ

Tome 1 : Finances

Tome 2 : Mobilité urbaine

Ce rapport devant être présenté en conseil pour « débat », Mme Le Maire et M. ROBIDA font quelques remarques, précisant que des conclusions et des actions ont déjà été prises en compte par Amiens Métropole.

#### **4. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 25 JUIN 2024**

Aucune remarque

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

#### **5. DELIBERATIONS**

##### **5.1 Projet City stade : Subvention**

Mme le Maire précise que cette délibération concerne la demande faite auprès de la Région. Le dossier a déjà été envoyé, mais la région demande une délibération confirmant le choix de création du city stade par le conseil municipal.

Le coût du city stade est estimé à 99 899 euros HT, avec les demandes de subvention effectuées (état, département et région) le reste à charge pour la commune serait de 18 979,90 euros HT (soit 20%) Une réunion sera organisée avec le fournisseur pour finaliser le projet.

**Adopté à l'unanimité.**

##### **5.2 Tarification du marché de plein vent**

Mme le Maire informe le conseil que le marché rapporte 298 euros (2022) à la commune. En 2023, le premier trimestre a fait l'objet d'une facturation traitée par le trésor public. Depuis avril 2023, la trésorerie a demandé la délibération des tarifs du marché qui n'a jamais pu leur être fournie. Mme le Maire propose au conseil d'établir soit la gratuité pour les exposants à la date du 1<sup>er</sup> avril 2023, soit à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et dans ce cas, une nouvelle délibération des tarifs pour une régularisation du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2023.

Après débats des conseillers, il est décidé à l'unanimité de faire la gratuité au 1<sup>er</sup> avril 2023.

**Adopté à l'unanimité**

#### **6. INFORMATIONS**

##### **6.1 Droit de préemption**

- 14 rue Henri Dunant
- 172 rue Jean Jaurès
- Parcelle Pré des corvées

Le conseil n'exerce pas de droit de préemption

##### **6.2 RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSION**

Monsieur PETIT :

- Travaux au Pré St Servais : rénovation du caniveau central. Les travaux ont commencé le 16 septembre avec une fin de travaux prévue fin de semaine prochaine.
- FDE (Territoire d'énergie) : changement de fournisseur d'énergie à compter 01/01/25 (Proxelia) avec des tarifs négociés. Une réunion d'information aura lieu prochainement pour ce changement de fournisseur. M. PETIT et Mme CHAPOUX se rendront à cette réunion le 24 octobre à Abbeville sur ce sujet.
- M. DESANDERE demande confirmation sur les tarifs. L'assemblée générale de la FDE aura lieu lundi 14, et M. PETIT fera parvenir les tarifs aux conseillers.
- M. Louis GUERRA demande si on a des nouvelles de la rétrocession du lotissement La Pointe. M. PETIT informe les conseillers qu'il n'a pas de nouvelles depuis cet été et qu'il va relancer le notaire.

### Madame MISSIAEN :

- CCAS : opération brioche la semaine prochaine. L'après-midi récréatif organisé par le CCAS a été, malgré tout, une réussite même si on s'attendait à plus de monde.
- La fête locale aura lieu le dimanche 20 octobre. Dreuil-Animation a organisé des activités pour la journée (jeux picards, manège, musique, repas, concours de citrouille et concours de gâteaux « cake sucré et saveur d'automne). Manège gratuit le lundi de 16h à 18h malgré les vacances scolaires.
- Concernant l'opération Brioches, aucun tarif n'est imposé car il s'agit d'un don. Pour rappel, l'année précédente cette opération avait rapportée 1 600 euros environ, somme reversée à l'Adapei.

### M. THIBAUT :

- Elagage au petit bois de la vallée de l'arbre, un complément devrait être effectué. Beaucoup d'arbres ont déjà été coupés suite à la maladie des frênes (Chalarose). Toutes ces décisions sont prises sur avis de spécialiste.
- Des arbres à la gare ont été étêtés afin de favoriser la liaison de la vidéo-protection située à proximité de l'école.
- Eclairage public chemin de la marine : on pensait avoir la solution avec un lampadaire rue d'Argœuves défectueux. Malheureusement, un autre lampadaire doit faire court-circuit. Afin de le localiser, des coupures par secteur auront lieu pour trouver rapidement. Ces coupures se feront coté direction Ailly sur Somme, car direction Amiens il n'y a aucun souci.
- Bâtiments communaux : la commission a étudié le projet présenté par l'architecte. Une réunion est prévue le 22 octobre avec l'architecte pour faire un retour de la commission.

### Mme COLLET :

- Prochaine réunion du SIRDAS le mercredi 16 octobre
- M. DESANDERE s'interroge sur le questionnaire envoyé par la directrice de l'école. Mme COLLET répond que toutes les réponses seront apportées.

## **7. QUESTIONS DES CONSEILLERS**

- M. DESANDERE : peut-on avoir un bilan du centre aéré ? Mme TREFCON communiquera tous les détails lorsque tout sera traité (CAF, factures...)
- Les versements des subventions des associations sont en cours de traitement
- M. MOERMAN demande à rajouter une poubelle au cimetière. Mme MISSIAEN répond que cela fera partie des aménagements à la suite des travaux du mur du cimetière qui devrait avoir lieu janvier 2025 (peut-être fin d'année si l'entreprise est disponible). Une livraison prochaine de cavurne va avoir lieu.
- M. MICHALAK demande ce que l'on peut faire au vieux cimetière pour la tombe qui est cassée et ouverte malgré les protections mises en œuvre. Mme MISSIAEN précise qu'il s'agit d'une concession perpétuelle et que la procédure est longue et coûteuse, afin de pouvoir intervenir règlementairement.
- M. MICHALAK signale que la végétation devient envahissante chez les particuliers à proximité du pont SNCF. Cet endroit étant à la charge d'Amiens Métropole ou la SNCF, M. PETIT ira voir et contactera le service approprié.
- M. MOERMAN demande le devenir du bois qui a été coupé. Mme Le Maire précise qu'il sera mis à disposition des administrés, la communication aura lieu dans le prochain bulletin.
- Mme le maire informe que des places de football sont mises à disposition de la commune, que la demande se fait auprès du secrétariat de mairie, que ces places sont dématérialisées et peuvent être envoyées par mail.
- M. PETIT précise que des places pour les matchs de hockey peuvent être disponibles mais que le nombre est restreint, il faut en faire la demande au secrétariat également.

- M. MICHALAK demande si on peut faire un rappel sur ce qui peut être déposé pour les encombrants. Mme le Maire précise que le ramassage des encombrants fait l'objet d'un débat au sein de la métropole, notamment pour une éventuelle suppression du ramassage des encombrants en 2025 ainsi que la possible suppression des bennes à déchets verts.
- M. MARCHAND signale que des portes sont restées sur le trottoir, rue des acacias, à la suite du dernier passage des encombrants. M. PETIT fera le nécessaire.

#### **8. QUESTIONS DIVERSES DES AUDITEURS**

Aucune question n'est parvenue en mairie.

L'ordre du jour étant terminé, Madame le Maire lève la séance à 21h26.